

■ **Contact 2000 Mlle Christel Aubonney**, à Marly, publicité, transmission et création dans la téléphonie et le net. (FOSC du 13.07.2000, p. 4789). Par ordonnance du 19.11.2001, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite du chef de la maison.  
Journal no 983 du 10.05.2002  
(00469922 / CH-217.1.000.763-4)